

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU 26 MARS 2019**

L'an deux mil dix-neuf,

Le mardi 26 mars 2019,

Les membres du Comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

Délibération n°: DL 13/2019

Objet : Besoin saisonnier

- M. ADRAS (titulaire - CPS)
- M. AMBROISE (titulaire - CPS)
- M. BAY (titulaire - CCHVC)
- M. BARSANTI (titulaire - CPS)
- M. BERNARD (titulaire - CPS)
- M. BINICK (titulaire - CCHVC)
- M. BLIN (titulaire - CPS)
- M. CAHAREL (titulaire - CPS)
- M. CAMBON (titulaire - CPS)
- Mme DARMON (titulaire - CPS)
- M. DEBRAS (titulaire - CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire - CPS)
- Mme GELOT (titulaire - CPS)
- Mme LECLERCQ (titulaire - CPS)
- M. MARTIN (titulaire - CPS)
- Mme MORCH (titulaire - CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- M. VALENTIN (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. VIVIEN (titulaire - CPS)
- Mme VON EUW (titulaire - CCHVC)

Absents excusés :

M.BONNET (titulaire - CPS) ; M.BOUAZZAOU (titulaire - CPS) ; M.BOYER (titulaire - CPS) ; M.CARRE (titulaire - CPS) ; M.CORDIER (titulaire - CPS) ; Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire - CPS) ; M.DA SILVA (titulaire - CPS) ; M. GLEIZE (titulaire - CPS) ; M.LECLERC (titulaire - CPS) ; Mme LINDECKER (titulaire - CPS) ; M.MONTAGNON (titulaire - CCHVC) ; M. OSSENI (titulaire - CPS) ; M.PAGE (titulaire - CPS) ; M.PANCIATICI (titulaire - CPS) ; M.PELLETANT (titulaire - CPS) ; M.PONS (titulaire - CPS) ; M.ROS (titulaire - CPS) ; M.SFERRAZZA (titulaire - CPS) ; Mme VIALA (titulaire - CPS) ; Mme WICHEREK-JOLY (titulaire - CPS)

DATE DE CONVOCATION

Le 19/03/2019

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

EN EXERCICE : 41
PRESENTS : 21
VOTANTS : 21

Monsieur Jean-Jacques DEBRAS est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Délibération DL13/2019
Besoin saisonnier

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée et notamment son article 3 alinéa 2, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le tableau des effectifs des agents titulaires et non titulaires annexé au budget primitif 2018 – secteur public,

Vu la note de présentation,

Considérant les obligations liées à l'Instruction comptable M14 en matière de présentation des effectifs,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** la création de deux emplois saisonniers répartis comme suit : un sur le grade d'adjoint administratif, Indice Brut 348, Indice Majoré 326 à temps plein durant quatre semaines et un sur le grade d'adjoint technique Indice Brut 348, Indice Majoré 326 à temps plein durant huit semaines minimums chacun,
- **Dit** que les dépenses correspondantes figureront au budget primitif 2019, secteur public.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme

Le Président

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : **27 MARS 2019**
Affichée le : **27 MARS 2019**

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Branchut Hervé

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL13_2019
Date de la décision:	2019-03-26 00:00:00+01
Objet:	Besoin saisonnier
Classification matières/sous-matières:	4.2
Identifiant unique:	091-200062321-20190326-DL13_2019-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
091-200062321-20190326-DL13_2019-DE-1-1_0.xml	text/xml	965
nom original:		
dl 13.pdf	application/pdf	644779
nom de métier:		
42_DE-091-200062321-20190326-DL13_2019-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	644779
nom original:		
Note présentation DL 13.pdf	application/pdf	56943
nom de métier:		
42_DE-091-200062321-20190326-DL13_2019-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	56943

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	27 mars 2019 à 14h48min45s	Dépôt initial
En attente de transmission	27 mars 2019 à 14h50min05s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	27 mars 2019 à 14h50min10s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	27 mars 2019 à 14h55min44s	Recu par le MIAT le 2019-03-27